

Coopération

- Afin d'augmenter l'impact de nos efforts nationaux et collectifs, nous chargeons les agences et organismes nationaux responsables de la coopération internationale de soutenir la préparation et l'exécution de programmes et de projets qui découlent du Plan d'action. En outre, nous demandons la participation des institutions de coopération multilatérales, pour le même objectif.

Suivi des Sommets des Amériques

- Les chefs d'État et de gouvernement continueront de se rencontrer périodiquement pour approfondir la coopération et la compréhension entre les pays des Amériques et, à cette fin, renforceront les cadres institutionnels de l'hémisphère.
- Les gouvernements auront la première responsabilité de la mise en oeuvre des mandats du Sommet. Le mécanisme établi par leurs ministres des Affaires étrangères, appelé "Groupe de suivi du Sommet" (GSS), continuera à fonctionner sous leur autorité immédiate. Les coordonnateurs nationaux des Sommets, dans les ministères des Affaires étrangères, assureront un contact rapide, par les canaux appropriés, avec tous les organismes gouvernementaux qui participeront à l'exécution des mandats issus des réunions du Sommet.
- Le GSS se réunira périodiquement (deux ou trois fois par année) pour surveiller le processus de suivi et évaluer le degré de réalisation des mandats du Sommet. Il sera présidé par le pays hôte du Sommet et coprésidé par le pays qui aura accueilli le dernier Sommet et par le pays qui accueillera le prochain (la "troïka"). Les décisions y seront prises par consensus.
- Les hauts représentants de l'Organisation des États américains (OÉA), de la Banque interaméricaine de développement (BID), de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CÉPALC) des Nations unies seront invités à appuyer les gouvernements participant au GSS afin de donner suite aux engagements du Sommet et d'augmenter par une meilleure coordination l'efficacité de ces institutions dans l'exécution de cette tâche. À cette même fin, un représentant de la Banque mondiale sera invité.
- Le secrétariat de l'OÉA sera chargé d'assurer la tenue des dossiers (mémoire institutionnelle du processus) et le soutien technique du GSS.
- Conformément aux décisions du Sommet, les organisations internationales auront des responsabilités pour la mise en oeuvre de ce processus et, selon les circonstances et les mandats du Sommet, des organismes du secteur privé et la société civile leur apporteront leur appui.
- Dans le cas de mandats spécifiques qui exigent la convocation de réunions ministérielles sectorielles, ces réunions, s'il y a lieu, se tiendront sous l'égide du Conseil interaméricain pour le développement intégral de l'OÉA. En outre, l'OÉA, la BID, l'OPS et la CÉPALC, selon les circonstances, apporteront un soutien technique aux réunions, dont les résultats seront communiqués aux États par le secrétariat de l'OÉA.